

Le Soleil (ash-Shams) Commentaire Sourate 91

Le
Soleil (ash-Shams)
Sourate
91 (15 versets, révélés à La Mecque)

Tafsirs
Ibn Abbas Al Jalalayn Al Sabunî
Préparé
par Tahar Gaïd

Introduction

Le nom porté par cette sourate figure dans le premier verset. Deux aspects la relie à la précédente :

1 - La sourate al-Balad se termine en faisant connaître qui sont les gens de la droite et ceux de la gauche. La sourate ash-Shams clarifie ce que Dieu entend par les deux catégories d'hommes quand Il dit : "A réussi certes celui qui la purifie, et est perdu certes celui qui la corrompt". (versets 9 et 10)

2 - Dans la sourate précédente, Dieu a montré le devenir des mécréants dans la vie dernière, à savoir le Feu. A la fin de la présente sourate, Il mentionne le châtement infligé à certains impies en ce monde : leur anéantissement. Il termine la précédente en signalant leur état dans la vie dernière.

Cette sourate révélée à La Mecque traite de faits éducatifs et d'orientation. Les questions relèvent de la 'aqîda islamique, laquelle est le fondement de la religion. Deux thèmes ont été exposés :

1 - L'âme humaine avec ses qualifications : le bien à la base de la guidance et le mal soubassement de l'égarement.

2 - La révolte contre le Décret de Dieu, révolte menée par les Thamûd contre leur prophète S âli h : ils ont osé trancher les jarrets de la chamelle de Dieu.

Le but de cette sourate consiste à susciter l'espoir dans les cœurs des hommes pieux et la crainte dans ceux des incroyants. Dans cette perspective, Dieu met à l'épreuve un peuple en faisant surgir une chamelle d'un rocher : "Voici la chamelle d'Allah, un signe pour vous. Laissez-la donc manger sur la terre d'Allah et ne lui faites aucun mal". (S.7, 73)

La sourate commence par un serment divin sur les phénomènes de l'univers qui atteste la Toute-Puissance du Créateur : le soleil, la lune, le jour, la nuit, le ciel, la terre et l'âme humaine. Tous ces phénomènes sont le produit de la création du Seigneur. Ils justifient l'Unicité du Très-Haut. Ce serment a pour objet la confirmation de la réussite de l'homme s'il se montre pieux, et

de son échec s'il se fait mécréant.

1 - Par le soleil et par sa clarté ! - 2 - Et par la lune quand elle le suit ! - 3 - Et par le jour quand il l'éclaire ! - 4 - Et par la nuit quand elle l'enveloppe ! - 5 - Et par le ciel et Celui qui l'a construit ! - 6 - Et par la terre et Celui qui l'a étendue ! 7 - Et par l'âme et Celui qui l'a harmonieusement façonnée ; 8 - et lui a alors inspiré son immoralité, de même que sa piété ! - 9 - A réussi, certes, celui qui la purifie. - 10 - et est perdu, certes, celui qui la corrompt.

Puis, la sourate mentionne le cas d'un peuple injuste, celui des Thamûd. Elle met en évidence un des rejets du Décret de Dieu. En effet, ce peuple a traité de menteur le prophète du Seigneur et a coupé les Lui ts de la chamelle. L'Omnipotent les a anéantis, montrant ainsi Sa Toute-Puissance qui ne craint aucune conséquence de ce qu'Il fait.

11 - Les Thamûd, par leur transgression, ont crié au mensonge, - 12 - lorsque le plus misérable d'entre eux se leva (pour tuer la chamelle). - 13 - Le messenger d'Allah leur avait dit : "La chamelle d'Allah ! Laissez-la boire". - 14 - Mais, ils le traitèrent de menteur, et la tuèrent. Leur Seigneur les détruisit donc pour leur péché et étendit Son châtiment sur tous. - 15 - Et Allah n'a aucune crainte des conséquences.

Etude et commentaire

Le serment divin

Dieu jure par sept éléments : le soleil, la lune, la nuit, le jour, le ciel, la terre et l'âme humaine. Il met ainsi en évidence la perfection de Sa puissance créatrice, de Son pouvoir illimité et l'unicité de Sa seigneurie. Il expose, par la même occasion, les bienfaits accordés aux hommes et leur utilité dans cet univers où tout est vie et mouvement.

1 - [Je jure] par le soleil et par sa clarté ! - 2 - Et par la lune quand elle le suit [après son coucher] ! - 3 - Et par le jour quand il éclaire [en se levant] ! - 4 - Et par la nuit quand elle l'enveloppe [de son obscurité] ! - 5 - Et par le ciel et Celui qui l'a construit ! - 6 - Et par la terre et Celui qui l'a étendue ! - 7 - Et par l'âme et Celui qui l'a harmonieusement façonnée , - 8 - et lui a alors inspiré son immoralité [la voie du mal] , de même que sa piété [la voie du bien] !

Dieu jure par le soleil et sa lumière éclatante, à un moment donc où, s'élevant à l'horizon, il chasse la nuit et illumine l'univers. Il jure par la lune au moment où le soleil se couche, soit au cours de la première moitié du mois ; elle émet une lumière douce et pure qui réjouit les regards. Donc, Dieu jure par le soleil et par la lune parce que le monde, lors du coucher de l'astre solaire, se réveille comme si ses habitants étaient morts et sortaient de leurs tombes. Dès le lever du jour, la vie s'anime. C'est dire que

les morts ressuscitent après un sommeil plus ou moins long. Ainsi, la situation observée évoque le Jour de la résurrection.

En outre, il est rappelé que le soleil et la lune sont deux créations du Seigneur. Ils apparaissent et disparaissent. Leur manifestation est un témoignage de la Présence du Très-Haut et de Son unicité. Ces astres ne peuvent pas donner l'occasion de les adorer comme le faisaient certains peuples. "Parmi Ses merveilles, sont la nuit et le jour, le soleil et la lune : ne vous prosternez ni devant le soleil, ni devant la lune, mais prosternez-vous devant Allah qui les a créés, si c'est Lui que vous adorez". (S.41, 37)

Dieu jure aussi par le jour dont la lumière fait disparaître les ténèbres de la nuit. C'est le moment où les hommes s'activent sur la surface de la terre. Dieu a fait donc du jour un moment où les gens étudient et travaillent pour assurer leur subsistance. "Dis : Que diriez-vous si Allah vous assignait la nuit en permanence jusqu'au Jour de la résurrection, quelle divinité autre qu'Allah pourrait vous apporter une lumière ? N'entendez-vous donc pas ?" (S.28, 71)

Dieu jure par la nuit qui enveloppe l'univers de son obscurité, par le ciel qui atteste de Sa volonté créatrice, par la terre dont le nivellement a permis aux hommes d'y habiter en toute sécurité et d'y circuler librement.

Dieu jure enfin par l'âme humaine. Il l'a conçue de sorte quelle soit disposée à atteindre sa perfection. Il y a joint la raison qui permet de distinguer entre le bien et le mal, la guidance et l'égarement. Il lui a fait connaître la voie de la purification et celle de l'immoralité. Il appartient à l'homme, qui tient les rênes de son existence, de l'orienter vers la réalisation de son bonheur ou de la guider vers son malheur. Ibn Kathîr précise que Dieu a montré à l'âme ce qu'est le bien et le mal, l'obéissance et la désobéissance, ce qu'elle doit faire et ce qu'elle doit craindre. C'est pourquoi, lorsque le Prophète - que la prière et le salut soient sur lui - récitait ce verset : "qui lui a inspiré son immoralité, de même que sa piété" , il disait : "Seigneur ! Donne à mon âme sa piété, purifie-la car Tu es le meilleur des purificateurs ; Tu es Son Maître et Son Seigneur !"

Le succès et l'échec de l'âme

9 - A réussi, certes, celui qui la purifie [de ses péchés] . - 10 - Et est perdu, certes, celui qui la corrompt [en désobéissant à Dieu] .

Il en résulte que celui qui purifie son âme en expurgeant ses insuffisances et ses péchés, et en obéissant à Dieu, est gagnant. Il doit, par la même occasion, la fortifier au moyen de la science, d'œuvres salutaires, et arriver ainsi jusqu'à sa perfection, représentée par sa nature originelle. Quant à celui qui la laisse à l'abandon au point de se perdre dans les labyrinthes de l'égarement, il est certainement perdant. Il renonce à l'obéissance à Dieu et, partant, ne se soucie pas de souiller la religion primordiale qui est en lui. Il se dégage du monde humain et s'inscrit dans le monde animal. "Ne

vois-tu pas celui qui a fait de sa passion sa divinité ? Est-ce à toi d'être un garant pour lui ? Ou bien penses-tu que la plupart d'entre eux entendent ou comprennent ? Ils ne sont en vérité comparables qu'à des bestiaux, ou plutôt sont plus égarés encore du sentier." (S.25, 43 et 44).

Dieu jure par l'âme

qui projette sa lumière dans le corps, par le cœur sur lequel cette lumière se répercute, par la lumière de cette âme qui s'impose à son obscurité, par l'obscurité de cette âme quand la lumière ne la pénètre pas, par l'âme animale qui est le ciel de cette existence et la terre qui en est le corps... L'homme sage qui prépare son âme à recevoir la purification dominera sa partie obscure. Quant à celui qui la corrompt, il laisse libre cours aux ténèbres pour se répandre dans toute l'âme.

Le châtement des Thamûd

Dieu, à travers le peuple des Thamûd, donne un exemple du châtement réservé aux réfractaires à Sa loi : ils refusèrent de laisser boire Sa chamelle et, partant transgressèrent Son ordre. Cette catégorie d'hommes appartient à ceux qui ne se suffisent pas des dons que Dieu leur accorde car ils veulent toujours plus et toujours plus que les autres. Un hadîth qudsî dit : "Ô fils d'Adam ! Si tu te satisfais du lot que Je t'ai imparti, tu mets ton cœur et ton corps au repos et tu es louangé pour cela. Mais si tu ne te contentes pas du lot que Je t'ai imparti, Je t'assujettis au monde d'ici-bas au point que tu te mettras à le parcourir telle une bête sauvage galopant éperdument, en plein désert. Par Ma toute-puissance et Ma majesté, tu n'obtiendras pourtant rien de plus que ce que J'ai décrété pour toi, et tu seras blâmé".

11 - Les Thamûd, par leur transgression, ont traité de menteur [leur prophète S âli h] , - 12 - lorsque le plus misérable d'entre eux se leva [se précipita pour tuer la chamelle] . - 13 - Le messager d'Allah leur avait dit : "La chamelle d'Allah ! Laissez-la boire [un jour sur deux] . - 14 - Mais, ils [les mécréants] le traitèrent de menteur, et la tuèrent [pour s'emparer de toute l'eau] . Leur Seigneur les détruisit donc pour leur péché et étendit Son châti-ment sur tous. - 15 - Et Allah n'a aucune crainte des conséquen-ces.

Les Thamûd traitèrent de menteur leur prophète qui leur demanda de laisser la chamelle de Dieu s'abreuver un jour sur deux. Cet animal est apparu à eux comme un miracle puisque Dieu le fit sortir d'un rocher. S âli h leur demanda de ne pas lui faire de mal, sans quoi ils subiraient un terrible châtement. " Il dit : Voici une chamelle : à elle de boire un jour convenu, et à vous de boire un jour. Et ne lui infligez aucun mal, sinon le châtement d'un jour terrible vous saisira". (S.26, 155 et 156). Mais les Thamûd firent appel à l'un de leur notable qui lui trancha les jarrets : "Puis, ils appelèrent leur compagnon qui prit (son épée) et la tua". (S.54, 29). Ce compagnon était très aimé et obéi par sa tribu. Il était noble.

"Le fait de couper des jarrets d'une bête , dit Hamza Boubakeur, implique chez les Arabes une idée de défi, d'arrogance. Quand une chamelle doit être sacrifiée, elle est égorgée normalement et le verbe qui doit être employé est alors na h ara pour les camelins , zaba h a pour les ovins".

Les Thamûd commirent donc deux crimes : d'une part, ils traitèrent de menteur leur prophète et, d'autre part, ils tuèrent la chamelle. Aussi, Dieu extermina-t-Il tous les membres de la tribu, petits et grands. Il détruisit toutes leurs habitations et les fit s'écrouler sur leurs têtes. "Le cataclysme les saisit et les voilà étendus gisant dans leurs demeures". (S.7, 78). Car Dieu fait ce qu'Il veut. Il ne rend des comptes à personne mais Il demande des comptes à tout le monde. Ash-Shihâb explique : Dieu ne craint pas la conséquence de Son acte comme les rois appréhendent les conséquences de ce qu'ils font. Ce n'est là qu'une allégorie car Dieu ne craint personne. Cependant, Il veut par là humilier les Thamûd, ceux-ci n'étant rien devant Lui. Ne pas craindre de conséquence de leur part, ce n'est qu'une mise en garde.

Réussira celui qui élèvera son âme jusqu'à la perfection et atteindra sa nature primordiale. Est perdant celui qui la dissimule dans son corps et ne permet pas à la lumière de la Vérité et de la Miséricorde d'y pénétrer. Que périssent donc les Thamûd qui ont voilé leurs âmes de l'inspiration divine pour la maintenir dans la perversité ! Celui qui voile sa raison, l'obscurité de l'âme l'envahit entièrement.

Conclusion

Cette sourate revêt deux parties essentielles :

1 - Le serment, par les créations divines, que celui qui purifie son âme avec de grandes vertus morales, réussira. Quant à celui qui ampute son âme de sa qualification purificatrice par l'ignorance et la perversité, il échouera.

2 - Dieu donne comme exemple le peuple des Thamûd qui a corrompu son âme et qui a mérité donc Son châtiment : la mort sous les décombres de leurs maisons.